

serait une guérison radicale. Mais où donc trouver le moyen à l'aide duquel il soit non pas seulement facile, mais même possible, avec beaucoup de peine, de rendre, à l'aide de procédés artificiels, la parole orale à celui qu'une surdité précoce en a privé.

« Les faits parlent trop haut pour qu'on puisse ajouter foi à de pareilles prétentions.

« La parole artificielle, dont l'emploi a été fait à Paris autant et mieux peut-être que partout ailleurs, n'est ni un moyen de communication suffisant, puisqu'il est incomplet et ne pourrait s'appliquer qu'à quelques individus, ni un instrument propre à faciliter l'acquisition des idées, puisqu'il est si difficile de se le procurer, et qu'un petit nombre d'individus, ayant une organisation à part, peuvent espérer d'en être mis en possession d'une manière toujours très-incomplète. Le langage des signes, au contraire, facilite au dernier degré le développement de l'intelligence, et il n'est pas d'enfant, quelque jeune qu'il soit, qui n'en ait la connaissance par le fait de son infirmité.

« Son universalité, son esprit et son mécanisme particulier le rangent au nombre des langues qui ont le privilège d'établir entre les hommes un lien commun et des rapports faciles (1). »

Mais de tous les praticiens qui ont étudié et expérimenté toutes les méthodes, on doit mettre en première ligne M. Pirox, directeur de l'Institution des sourds-muets de Nancy, lequel, en inventant une nouvelle dactylogie (fig. 42), plus simple et plus facile que la dactylogie anglaise (fig. 43) a enrichi l'éducation des sourds-muets d'un précieux auxiliaire.

Je voudrais pouvoir citer tout ce que ce savant et consciencieux praticien a fait pour perfectionner cet enseignement, mais un pareil exposé m'entraînerait trop loin.

J'en dirai autant de l'abbé Chazotte, le digne successeur de l'abbé de l'Épée, de l'abbé Sicard et de Bébien.

Enfin les frères de Saint-Gabriel, qui dirigent l'Institution des sourds-muets de Poitiers, ont perfectionné la dactylogie par une nouvelle méthode, qu'ils ont nommée de *phonodactylogie*, et qui, si j'ai bien compris, constitue un enseignement

(1) Puybonnieux, *Mutisme et surdité*, 1846, p. 181 et 183.

mixte, réunissant les signes, l'alphabet manuel, l'écriture et la parole.

Telle est, suivant moi, la méthode qui convient le plus généralement à l'éducation de la surdi-mutité et qui s'adapte le mieux au classement que j'ai établi des sourds-muets.

Les signes et l'alphabet manuel, pour les non-entendants; la parole, pour ceux qui possèdent à un degré suffisant la faculté d'entendre; et l'écriture, pour tous.

CHAPITRE XIV

CONSIDÉRATIONS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES SUR LES SOURDS ET LES AVEUGLES.

De toutes les infirmités qui peuvent affliger l'espèce humaine à tout âge, mais surtout à une époque rapprochée de la naissance ou auparavant, la privation de l'ouïe ou de la vue est la plus à redouter. C'est par elles que l'homme s'instruit, qu'il connaît et compare. C'est par elles qu'il peut apprendre de bonne heure à obéir, de même qu'elles lui servent plus tard à exercer son commandement et à dominer ainsi tout ce qui l'entoure. C'est à elles enfin qu'il doit les attributs de son indépendance intellectuelle de même que la source des nobles et généreux sentiments qui s'échappent de son cœur.

Si le fonctionnement normal de ces deux sens donne à l'homme une telle supériorité, la privation de l'un d'eux doit nécessairement exercer une fâcheuse influence sur ses facultés; l'absence de tous deux le réduit à un état d'idiotisme. Mais quel est le degré d'importance que chacun d'eux exerce isolément sur la condition intellectuelle et sociale de l'homme? C'est là une question que philosophes, psychologues et gens du monde se posent bien souvent; chacun se préoccupe de savoir et d'expliquer pourquoi les aveugles paraissent généralement gais, contents et recherchent la société, tandis que les sourds, au contraire, malgré le sens de la vue qui leur permet de se suffire bien plus facilement à eux-mêmes, sont tristes et préfèrent la solitude; cette

différence, qui a lieu de surprendre, et qui est en raison inverse de l'importance que nous attachons à l'exercice de ces deux sens, a été diversement expliquée par les philosophes.

Ainsi, Montaigne a dit, à propos de l'importance du sens de la vue et de l'ouïe : « Je vois, dit-il, plusieurs animaux qui vivent une vie entière et parfaite, les uns sans la vue, les autres sans l'ouïe. J'ai vu un gentilhomme de bonne maison aveuglé, au moins aveugle de tel âge qu'il ne sait ce que c'est que de voir ; il entend si peu ce qui lui manque qu'il use et se sert comme nous de paroles propres au voir, et les applique d'une manière toute sienne et particulière.

« On lui présentait un enfant dont il était le parrain ; l'ayant pris entre ses bras : Mon Dieu, dit-il, le bel enfant ! qu'il a le visage gai ! Il disait comme l'un d'entre nous : Cette salle a une belle vue ; il fait clair, il fait beau soleil ; il y a plus, parce que ce sont nos exercices, tels que la chasse, la lutte, etc., il croit y avoir la même part que nous y avons, il s'y pique, il s'y plaît, il ne les reçoit pourtant que par les oreilles. »

Quant à l'indépendance des sens, tous les philosophes et les psychologues paraissent bien d'accord pour accorder plus spécialement cette prérogative au sens de l'ouïe. L'olfaction et la gustation se lient d'une manière aussi intime que la vue et le toucher. M. le professeur Cloquet a fort bien démontré (1) comment l'odorat prévenait le goût et le disposait à rechercher ou à fuir les aliments suivant l'impression qu'il en recevait. Les mêmes observations peuvent être faites pour la vue relativement au toucher ; mais le sens de l'ouïe est plus indépendant, plus isolé ; ses relations avec les quatre autres sens sont très-faibles et peu communes ; ni la vue ni le toucher ne peuvent recueillir les impressions qui lui échappent ; on pourrait même dire, relativement aux attributs ultimes des sens, que, dans la plupart des cas où nos facultés les mettent en action, les cinq sens se réduisent réellement à trois. Ainsi la vue, à combien d'erreurs ne nous induirait-elle pas, si, à côté d'elle, nous n'avions le toucher pour les rectifier ! Que les objets soumis à son influence soient rapprochés, elle nous donnera une idée

(1) Hipp. Cloquet, *Osmologie ou traité des odeurs, du sens et des organes de l'olfaction*, 2^e édition. Paris, 1821.

assez juste de leur forme, de leur couleur, etc. ; pour peu qu'ils soient éloignés, la vue donnera bien l'idée de l'ensemble du tableau au milieu duquel ils sont placés ; mais les détails ne seront transmis que confusément au cerveau ; puis encore que d'objets, que par leur forme symétrique et leur couleur attrayante, la vue présente à notre esprit comme autant d'éléments de convoitise et qui sont bientôt repoussés tantôt par le toucher, tantôt par l'odorat et le plus souvent encore par le goût !..

Toutes ces relations, ou mieux cette communauté entre les quatre sens, s'accomplissent sans aucune participation de l'ouïe qui demeure complètement indifférente à toutes ces combinaisons, à tous ces échanges réciproques de bon voisinage. Place un peu plus loin, l'appareil de l'audition agit avec une entière indépendance : ce qu'il perçoit et ce qu'il entend, de loin comme de près, il le transmet seul, sans subir l'influence d'aucun modificateur. Qu'un son parcoure l'espace, quelle que soit la distance du point de départ, s'il arrive jusqu'à l'oreille, il sera perçu avec toutes les qualités qu'il avait au moment de son émanation, mais seulement avec des intensités en sens inverse de l'éloignement. Ainsi, qu'il soit aigu ou grave, fort ou faible, le son sera entendu, sans autre altération que celle relative à la distance parcourue. Les autres sens, pas même la vue, cette grand-rivale de l'ouïe, n'ont rien à voir dans l'accomplissement de cette fonction à laquelle ils ne peuvent apporter la plus légère modification.

Après avoir analysé l'importance de chaque sens, Bilon, passant à celui de la vue, ajoute :

« Combien le cercle de nos plaisirs et de nos connaissances resterait rétréci, si, bornés au toucher, nous étions privés des secours et des jouissances de la vue ! mais l'œil s'est ouvert, et soudain nos regards ont embrassé le ciel et la terre ; la nature est devenue pour nous un immense tableau paré de tout le luxe des couleurs animées par le mouvement et la vie. » Après ce panégyrique très-juste de la vue, le savant physiologiste continue ainsi : « Cependant, malgré les brillantes prérogatives de la vue, l'ouïe est encore le plus noble de tous les sens, parce qu'il est celui qui sert le plus au perfectionnement des facultés intellectuelles. Sans l'ouïe l'homme, muet, serait réduit au

langage d'action et son intelligence aurait les mêmes limites que son langage. Ce ne sont pas seulement des bruits plus ou moins forts, des sons plus ou moins mélodieux, des symphonies plus ou moins harmonieuses que l'ouïe fait parvenir jusqu'à nous; c'est la *pensée elle-même*, qui, transmise à travers les airs, s'échange ainsi entre tous les hommes (1). »

Lecat, après avoir fait ressortir les avantages et la délicatesse de l'appareil de l'audition, termine par ces belles paroles : « L'ouïe est un des sens les plus précieux; sa perte peut être comptée au nombre des plus grands malheurs, et comme une espèce de mort prématurée (2). »

La plupart des philosophes, tels que Locke, Condillac, etc., partagent cette opinion, quoiqu'ils soient moins explicites; et cela se conçoit; car aux médecins seuls est peut-être réservé le privilège d'approfondir et d'expliquer, autant que l'intelligence humaine le permet, ces phénomènes psychologiques dont la production se lie d'une manière si intime avec la perfectibilité de l'organisation de l'homme.

La manière dont s'effectuent les sensations de l'ouïe et de la vue nous fournira peut-être encore quelques arguments en faveur de la thèse que nous soutenons. Dans la vision, par exemple, que se passe-t-il? Un rayon lumineux part d'un point quelconque d'un objet éclairé, frappe la surface de l'œil, traverse toutes les parties qui composent cet organe, impressionne la rétine pour de là, en suivant la direction des nerfs optiques, aller produire la sensation. Mais tout cela se fait simplement, sans secousse aucune, en un mot, sans produire aucun ébranlement destiné, comme dans le sens de l'audition, à imprégner (qu'on me passe cette expression) toute la masse encéphalique du fluide qui constitue ce sens. Il résulte de cette différence qu'un obstacle le plus léger, un tissu très-mince suffit pour intercepter complètement les rayons lumineux et, par suite, suspendre la fonction de l'organe visuel. C'en est fait alors de la sensation, et l'individu restera plongé dans les ténèbres.

Examinons maintenant si les choses se passent ainsi pour l'audition, et si le *sensorium commune*, comme on est convenu de

(1) Bilon, *Dictionnaire des sciences médicales*, t. LI, p. 78.

(2) Lecat, *Traité des sens*, t. II, p. 291.

l'appeler, n'est pas impressionné d'une manière plus complexe.

Un coup étant donné sur un corps vibrant, aussitôt les molécules de ce corps sont mises en mouvement, et produisent ce qu'on appelle le son; celui-ci, se détachant du point d'origine, parcourt l'espace, non comme la lumière en ligne directe, mais en formant des spirales connues sous la dénomination d'ondes sonores. Ce mode de transmission nous démontre déjà que celles-ci occupent bien plus d'espace et que, dans leur progression au milieu de l'atmosphère, elles déplacent une bien plus grande quantité d'air que les rayons lumineux; Ceux-ci, en effet, agissent en perçant subtilement, en ligne droite, les couches atmosphériques et sont le résultat d'une simple émanation. Le son, au contraire, produit d'une percussion, semble agir lui-même en percutant tout ce qu'il rencontre et en imprimant une commotion à tous les milieux qu'il traverse, dans sa route sinueuse, avant d'arriver à l'organe chargé d'en recevoir spécialement l'impression. De cette manière de procéder de ces deux fluides doit résulter nécessairement une grande différence dans le mode de leur perception, ainsi que dans les effets qu'ils sont destinés à produire.

Professant aussi cette opinion que le sens de l'ouïe a une plus grande part dans le développement de nos facultés intellectuelles, voici comment, après avoir longuement réfléchi à ce sujet, nous croyons pouvoir l'expliquer.

Des deux sens qui président l'un à la vue, l'autre à l'audition, quoique tous deux d'une importance majeure, il paraît évident que celui de l'ouïe a une importance bien plus grande pour notre intelligence, et qu'il pénètre plus profondément dans le sens intime de la pensée à laquelle il s'associe infiniment mieux que la vue. N'est-ce pas l'ouïe qui préside à la parole, ce moyen puissant de toutes nos relations et celui qui établit la plus grande distinction entre l'homme et les animaux? Aussi pourrait-on dire que l'appareil de l'audition représente la porte d'entrée principale des sensations qui nous viennent du dehors et que la parole est celle de leur sortie.

Voyez la différence qui existe entre un aveugle de naissance et un sourd. Le premier sera privé, il est vrai, de la faculté de jouir de la forme et de la couleur des corps; en un mot, il ne pourra contempler l'admirable harmonie que le Créateur a mise entre

tous les êtres qui couvrent la surface du globe ; mais si grande que soit cette privation, peut-elle se comparer à celles si nombreuses qu'entraîne la perte de l'ouïe ? Les neuf dixièmes de la vie intellectuelle ne se résument-ils pas dans les jouissances que l'esprit retire de la faculté d'entendre ce qui se passe ou se dit, et de pouvoir ensuite échanger ses pensées au moyen de la parole ? Comparez la différence qu'il y a entre un sourd de naissance et un aveugle sous le rapport intellectuel, soit qu'ils aient été soumis à une éducation spéciale, soit qu'ils aient été abandonnés aux seules influences de la société au milieu de laquelle ils sont nés. Les facultés effectives font en général défaut au sourd-muet ou n'existent du moins qu'à un faible degré, tandis que chez l'aveugle elles acquièrent une délicatesse extrême. L'aveugle à qui la forme et la couleur des objets ont été toujours inconnues s'habitue d'autant plus facilement à cette privation que ses autres sens ne peuvent rien connaître au delà de la limite tracée par l'organe de l'ouïe, dont l'intégrité lui procure d'ailleurs des jouissances incessantes.

Il n'y voit pas, c'est vrai ; mais n'entend-il pas la voix d'une mère, d'un ami, d'une femme, et surtout celle de ses enfants ? Puis avec le secours de l'ouïe ne peut-il pas prendre une part très-active dans tout ce qui se dit et se passe autour de lui ? Il y a mieux, ne jugeant les choses que par ce qu'il entend, son esprit reste étranger aux émotions plus souvent tristes qui nous viennent par les yeux. Voilà pourquoi, selon nous, l'aveugle qui entend est généralement plus mélancolique que le sourd qui y voit ; mettez à côté de cet aveugle une jeune mère sourde, mais qui a conservé la faculté d'y voir, contemplant son enfant ; voyez quelle tristesse règne dans l'expression de son visage. C'est qu'elle a un cœur de mère condamné à un silence absolu devant ce qu'il a de plus cher au monde, et ce que ses yeux lui montrent de plus beau. Car ce cœur a révélé à l'esprit qu'il aimait, et ce sentiment est peut-être éprouvé avec d'autant plus de force qu'il est privé du bonheur ineffable de l'exprimer.

Voici comment s'exprime à son tour Kramer sur ce sujet si intéressant : « Il nous semble que l'organe auditif mérite
« qu'on fasse tous ses efforts pour protéger la fonction que
« la nature lui a départie ; les lésions qui l'affectent ont des

« suites fâcheuses pour le développement intellectuel de
« l'homme, exercent l'influence la plus nuisible sur l'âme elle-
« même : ce n'est pas le manque de jouissances amicales qui
« rend les sourds si mélancoliques. Non ! la mélodie du cœur
« qui parle à l'homme dans les doux épanchements de l'intimité,
« est muette pour celui qui entend à peine une voix perçante
« et forcée ; le charme de la conversation, le plaisir qu'on
« goûte à s'entretenir avec des gens de tout âge, de tout carac-
« tère, est perdu pour lui ; son for intérieur n'est plus remar-
« qué et se couvre d'un voile de tristesse et de défiance qui s'é-
« puise d'autant plus que le cercle d'où des sons perceptibles
« parviennent encore à son oreille se resserre davantage. Plus
« le malade est jeune, plus la surdité pèse sur le développe-
« ment de tous ses rapports vitaux, quoique la légèreté du jeune
« âge écarte pendant quelque temps le sombre pouvoir dont la
« maladie menace d'opprimer son âme ; mais ceux qui sont le
« plus à plaindre, ce sont les enfants chez lesquels des défauts,
« innés ou produits pendant les premières années de la vie,
« ont tellement affaibli l'ouïe, que la parole ne se développe
« pas ou se perd jusqu'aux moindres traces ; dans ces cas, la
« mutité est la suite inévitable de la cophose. Chez ces malheu-
« reux, l'esprit est comme plongé dans un sommeil éternel ;
« et la nature, en écartant l'horreur de l'aveugle de naissance,
« semble élever l'importance de l'ouïe bien au-dessus de tous
« les charmes de la vue. »

Telle est aussi l'opinion de Guadet, ancien directeur des études à l'institut des Jeunes Aveugles de Paris.

« Mais sous le rapport intellectuel, sauf quelques idées que l'aveugle ne peut acquérir, quelques notions qu'il ne peut avoir, il est à peu de chose près dans la condition commune. Il acquiert, avec plus de facilité que nous ne pouvons le faire, les idées simples ou complexes que le tact, le goût, l'odorat peuvent transmettre à l'esprit. Enfin l'ouïe et la parole, ces précieux instruments de l'intelligence, le mettent en rapport constant avec le monde moral, et la conversation, source féconde de connaissances de toute espèce, la conversation dont les aveugles sont si avides, n'a pour eux aucun mystère. Ici le sourd-muet reste loin en arrière.

« On pourrait donc se résumer ainsi : L'aveugle illettré est

comme étranger dans le monde physique, le sourd-muet dans le monde moral ; le sourd-muet face à face avec les difficultés matérielles les surmontera beaucoup mieux que l'aveugle : en présence de difficultés morales, l'aveugle saura prendre un parti bien mieux que le sourd-muet. L'un tranchera le nœud gordien à la manière d'Alexandre, l'autre, comme Œdipe, domptera le Sphinx en expliquant l'énigme (1). »

Mais l'organe le plus autorisé en cette matière, par l'étude et les expériences nombreuses qu'il a pu faire sur lui-même, c'est le célèbre aveugle de Roulers, Rodenbach, député non moins célèbre à l'assemblée belge et aux travaux duquel je suis heureux d'emprunter les passages suivants (2) :

« Les aveugles, dit M. Rodenbach, sont-ils plus malheureux que les sourds-muets?..

« Cette question a été de tout temps l'objet d'une sérieuse controverse parmi les savants et les gens de lettres. Pour apprécier dans toute son étendue l'état de ces deux espèces d'infortunés, il faudrait, pour ainsi dire, avoir éprouvé successivement chacune de ces infirmités. Lorsque les aveugles ou les sourds-muets se mêlent à la discussion, il semble qu'ils y aient un intérêt trop direct, et l'on n'écoute volontiers personne dans sa propre cause. Quoiqu'on puisse me faire aussi cette objection, je pense que pouvant parler avec certitude des sentiments des aveugles, je puis fournir des arguments du moins de ce côté ; je pourrais ajouter encore qu'ayant connu un grand nombre de sourds-muets, ayant vécu au milieu d'eux et étudié leurs mœurs d'une manière particulière, il doit m'être permis de publier mes réflexions. Il est presque impossible d'écrire sur les sourds-muets, sans s'occuper des aveugles, et ces infirmités, si différentes en apparence, ont cependant beaucoup d'analogie, parce qu'elles offrent des deux côtés l'absence d'un sens principal et qu'on ne peut parler d'une classe de ces infortunés sans que le sujet vous amène naturellement à parler de l'autre. M. Itard, l'auteur qui s'est le plus occupé d'analyser les sensations des sourds-muets, ne pense pas que la perte de l'ouïe soit plus pénible à supporter que celle de la vue.

(1) Guadet, *l'Institut des Jeunes Aveugles de Paris ; son histoire et ses procédés d'enseignement*, 1849, p. 7.

(2) Rodenbach, *les Aveugles et les Sourds-muets*. Tournai, 1855.

« Dans la société, dit-il, celui qui ne voit pas, mais qui entend et qui parle, paraît moins à plaindre qu'un sourd, mais dans la solitude et en présence de la nature, le plus malheureux est l'aveugle.

« Dans la solitude l'aveugle est plongé dans un horrible isolement ; il n'a d'autre moyen de distraction que la méditation et quelques occupations manuelles, qui ne peuvent avoir pour lui que peu de charmes ; tandis que le sourd-muet se console de son isolement par la vue des objets qui l'entourent, par la contemplation des scènes animées que lui offre la nature, et par une foule d'occupations auxquelles l'aveugle ne peut pas se livrer, telles que le dessin, l'écriture, la lecture, qu'il peut varier à son gré et sans l'aide de qui que ce soit (1). »

« Voilà sans doute le plus fort argument qu'on puisse élever en faveur des sourds-muets. Mais je suis loin de partager l'opinion d'Itard, car les aveugles sont naturellement gais et peuvent éviter l'isolement. Les plus pauvres mêmes trouvent toujours à qui parler, ils se recherchent les uns les autres ; et, en se communiquant leurs peines, ils les diminuent et les rendent plus légères ; tandis que les sourds-muets sont toujours dans l'isolement : au milieu de la société, ils se trouvent dans l'abandon, seuls avec eux-mêmes ; il est peu de personnes qui connaissent leurs signes et puissent converser avec eux ; l'écriture n'offre qu'un moyen long et fatigant pour les indifférents : bien des gens pensent que c'est une sottise de s'ennuyer pour les autres ; il n'y a guère que des parents et des amis intimes qui soient toujours disposés à cette extrême complaisance. Cet inconvénient n'existe pas dans les pays où les sourds-muets apprennent à parler et à lire sur les lèvres ; mais on conçoit que ce langage, utile pour les besoins de la vie, devient presque nul en société, et ne peut guère fournir à une conversation prolongée. Ajoutons encore que des idées acquises avec tant de peine ne peuvent jamais arriver à un grand développement ; ainsi, tandis qu'au milieu d'un cercle, le sourd-muet est triste et souffrant, l'aveugle est rayonnant de joie, et il oublie son malheur dans le charme de la conversation.

« L'aveugle est communicatif et sociable, son cœur a besoin

(1) Itard, t. II, p. 306.

de s'épancher, parce qu'il est sensible; il juge les personnes qui l'entourent sur la comparaison de leurs paroles avec leurs actions, et d'autant mieux que la nuit dans laquelle il est constamment enseveli, le dispose de bonne heure à la méditation.

« La mémoire des aveugles ne consiste pas à retenir des noms et des dates, mais plutôt des idées, des comparaisons, des jugements. L'aveugle-né doit penser davantage dans l'âge où l'on réfléchit si rarement; car ses idées ne s'offrent jamais à lui sous des formes matérielles; ses pensées sont toujours distinctes, et une image ne peut lui tenir lieu d'un raisonnement ou d'un sentiment. Les aveugles sont susceptibles d'une patience à toute épreuve, d'une constance inébranlable qui les rend capables de surmonter tous les obstacles. Ils ont au plus haut degré la haine de toute domination, et l'amour de l'indépendance; cette passion, portée aussi loin que possible chez eux, éclate de la manière la plus évidente dans leurs opinions politiques: la lecture des journaux, ou plutôt l'audition de cette lecture, est, pour la plupart d'entre eux, l'occupation la plus intéressante de leur vie. Enfin ils connaissent parfaitement les distances, et parviennent souvent à marcher sans guide. On a vu de nombreux exemples de ce fait.

« Cette mémoire des aveugles ne nuit donc pas, comme on l'a prétendu, à leur jugement. Au Japon, le soin de conserver le souvenir des événements célèbres de l'histoire du pays est confié à la mémoire d'une congrégation d'aveugles-nés, qui se le transmettent d'âge en âge.

« Si l'on examine l'état moral des sourds-muets, on voit que leur âme est en quelque sorte enchaînée avec leur langue, dont tous les efforts ne vous font entendre que des sons monotones et désagréables. On a observé qu'autant les sourds-muets sont dociles quand on les traite avec douceur, autant ils sont mutins quand ils se croient victimes d'une injustice.

« Il n'est pas rare, dans les cours d'assises, de voir figurer un grand nombre de sourds-muets sur le banc des accusés pour des infractions aux lois qu'ils ne connaissent pas: leur ignorance doit être prise en considération: mais il serait absurde de croire qu'ils n'ont aucune idée du bien et du mal.

« J'ai dit, dans la première partie de cet ouvrage, qu'il est

fort peu d'exemples d'aveugles qui soient devenus fous et idiots; le contraire se voit chez les sourds-muets dont un quartième se compose d'idiots.

« Un aveugle privé d'instruction acquiert, rien qu'en vivant en société, une foule d'idées que les sourds-muets ne peuvent posséder qu'après un grand nombre d'années d'études.

« On peut lire sur la figure des aveugles les sentiments qu'ils éprouvent: ils s'y peignent d'autant mieux qu'ils ne cherchent pas à les cacher, et qu'ils ignorent l'effet de cette impression sur les clairvoyants. Un bel organe, un accent mélodieux vont à l'âme plus sûrement que le regard: l'oreille est aussi le chemin du cœur; si l'on considère l'aveugle dans sa famille, il n'a rien à envier au sourd-muet; il prend part à la conversation que souvent il relève et anime. Il racontera l'anecdote du jour, il rendra compte d'un opéra, d'un concert, des nouvelles politiques, avec plus d'exactitude que ceux qui voient, parce qu'il est moins distrait et que sa position le rend communicatif.

« Les aveugles montrent plus d'intelligence que les sourds-muets. On apprend plus de choses par l'ouïe que par les yeux.

« Les études les plus prolongées, pour un sourd-muet d'une capacité ordinaire, pourraient à peine le mettre en état de comprendre une question compliquée, ou l'instruire au point de lui faire aimer la lecture et la littérature. Il n'y a qu'un sourd-muet, Alexandre Berthier, qui ait publié un ouvrage vraiment littéraire; de Laurent Clerc et de Massieu, on ne peut citer que des discours et quelques lettres: tandis que parmi les aveugles on trouve un grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et les arts, dans la littérature et l'industrie.

« Après avoir cité mon parallèle, ajoute Rodenbach, Dufau, directeur de l'institut des Jeunes Aveugles de Paris, y oppose une réponse de M. Alexandre Berthier. Je reproduis ce travail aussi remarquable par le raisonnement que par le style:

« Il n'est pas un seul parlant, dit M. Berthier, qui n'aimât mieux être sourd-muet qu'aveugle. Effectivement, comment se défendre d'un saisissement douloureux en jetant un coup d'œil sur l'intérieur de l'aveugle? Le sourire a beau voltiger sur ses lèvres, l'incarnat briller sur ses joues, le sentiment vient

s'ensevelir dans le silence de cette figure; tout en lui offre la triste image du tombeau, Son existence est enveloppée de ténèbres éternelles, pas un rayon de lumière ne saurait percer ses paupières engourdies. C'est une malheureuse victime que la mort accompagne au milieu des vivants, et même au milieu des plus vives clartés. Le sourd-muet, au contraire, jouit, comme tous les hommes, de l'éclat des cieux, des brillantes couleurs des fleurs, des richesses nouvelles de la campagne, de ce qui fait enfin le charme le plus attrayant de la nature et de la vie. Chez lui on voit la pensée comme dans une glace transparente. Sa figure n'est pas seulement parlante, elle porte le sceau de la dignité humaine. Son attitude est celle de l'indépendance; ses yeux, c'est le sentiment dans toute sa délicatesse, dans toute son énergie, avec plus de vivacité même que chez l'homme qui parle; c'est enfin l'âme à découvert, à nu, car nous ne savons pas, nous, l'art de farder et de dissimuler; nous avons beau nous instruire, la nature première garde plus chez nous son empreinte que chez les parlants. Quel œil sera jamais assez pénétrant pour découvrir chez nous, au premier aspect, l'infirmité qui nous afflige? »

« Enfin, Dufau termine en faisant observer que, malgré tous les obstacles qui entravent la marche de l'aveugle dans les sentiers de la vie, il n'est guère de carrière à laquelle il ne puisse se rendre apte, à la différence des sourds-muets auxquels un si grand nombre restent forcément interdites. « Cet ouvrage, dit-il, offre sous ce rapport, à chaque page, des traits frappants, dont je résume ici le curieux ensemble; l'église, le barreau, l'administration présentent tour à tour, chose étrange, des aveugles dans leurs rangs! »

« ... La plus grande partie des occupations où préside l'intelligence, ajoute-t-il, ne sont donc pas nécessairement défendues aux aveugles; leur infirmité n'est nullement un obstacle insurmontable à ce qu'ils puissent en pratiquer les devoirs, parce qu'ils trouvent quelquefois dans cette exquise subtilité des sens qu'ils possèdent, des moyens de compenser la fatale disgrâce qui les afflige; dans le fait, il ne faut bien souvent, pour les replacer dans tous leurs droits sous ce rapport, pour les élever au niveau de ces conditions sociales qui semblent au premier abord incompatibles avec l'état de cécité,

que seconder habilement leurs efforts. Pouvons-nous en dire autant des sourds-muets (1)? »

Un aveugle privé d'instruction acquiert, rien qu'en vivant en société, une foule d'idées que les sourds-muets ne peuvent posséder qu'après un grand nombre d'années.

Enfin les aveugles instruits peuvent, dans l'adversité, trouver plus de ressources que les sourds-muets; car c'est moins le travail matériel que l'intelligence qui contribue à nous tirer des situations pénibles.

La vue, qui semble être au premier abord un grand dédommagement pour les sourds, est précisément ce qui augmente la somme de leurs désirs.

Le sourd ne pourra jamais prendre sur lui de ne pas désirer entendre ce qu'il voit. Son supplice est extrême quand ses yeux lui montrent un spectacle, un événement lointain ou des personnes absorbées par une conversation à laquelle il ne peut prendre aucune part. Ce qui ajoute encore à son tourment, c'est que ne pouvant rien entendre, il s'imagine que l'on s'occupe de lui et de son infirmité.

L'aveugle qui entend, au contraire, finit par se faire assez bien et même assez vite à sa malheureuse position, lors même que la cécité est accidentelle et survenue à un âge déjà avancé. Il nous suffira en ce moment pour étayer cette opinion, et en attendant que nous revenions sur ce sujet si important de psychologie, de tracer sommairement la biographie de quelques aveugles qui ont joui d'une juste célébrité (2).

Didyme, célèbre orateur chrétien (l'an 308 de J.-C.), ayant un jour reçu la visite de saint Antoine, et s'étant plaint au saint solitaire de la perte de la vue, celui-ci lui répondit : « Qu'il ne comprenait pas qu'il pût regretter un sens qui est commun à tous les animaux, tandis qu'il lui restait celui qui ne se trouve que dans les apôtres, et par lequel nous voyons plus facilement Dieu et dans nous-mêmes. »

Nicaise de Woerden, qui, après avoir été couronné par l'Université de Louvain, fut élu docteur, reçut ensuite la permis-

(1) Rodenbach, *les Aveugles et les Sourds-muets*, p. 204 à 211.

(2) Ces courtes Notices sont extraites de l'ouvrage de M. Rodenbach, déjà cité.